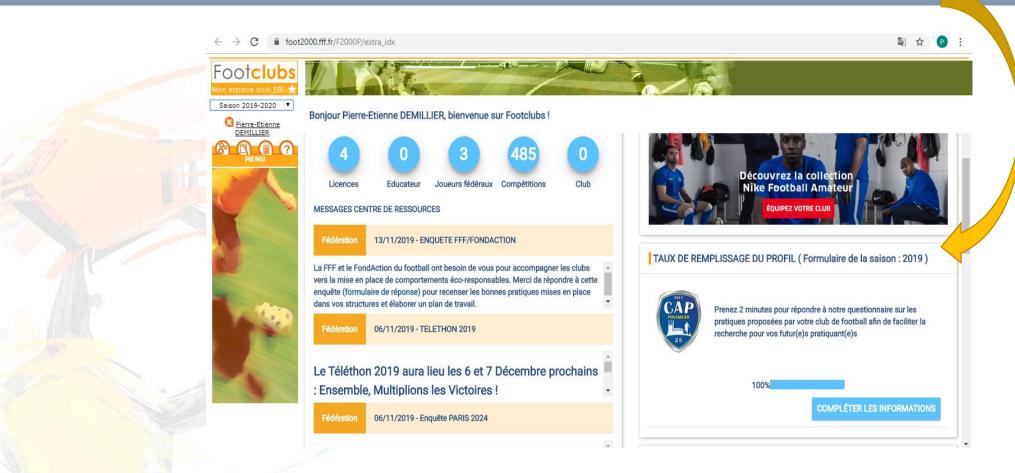


# PROCEDURE DE RECENSEMENT D'UNE SECTION LOISIR

**SAISON 2019-2020** 



## Lorsque le club répond aux critères, il s'inscrit via Footclubs dans « taux de remplissage du profil »





### **Etape 1** : Répondre aux différentes questions

Quelle(s) pratique(s) loisir proposez-vous ?				Patrick
	Jeunes	Séniors	Vétérans	Email
Football à 11				N° de téléphone
Football à 8	<b>V</b>	<b>~</b>		068
Foot5				
Futnet ①		<b>~</b>		4 - FOOT HANDICAP
Fitboot				Votre club propose-t-il une pratique régulière pour les personnes en situation de handicap  Oui Non  Foot Club  C'est terminé lorsque ce texte apparaît  Le formulaire a bien été sour
Football en marchant	<b>~</b>	~		
Futsal		✓		
Beach Soccer				
Golf Foot ①				Nous vous remerçions pour ces précisions



#### **Etape 2**: Contacter votre CTD DAP

#### (cf coordonnées sur le document de présentation)

- L'informer de l'enregistrement des informations
- Lui donner le nom du référent Loisir (licencié FFF)
- Lui donner le nombre approximatif de participants à la section Loisir (pas que les licenciés Loisir)
- Lui donner jour, horaire et lieu de la pratique
- Lui donner la ou les pratiques réalisées (foot à 5, foot à 8, foot à 11, futsal, tennis-ballon...)
- Lui donner le profil des pratiquants : ados ? adultes ? vétérans ? hommes ? femmes ? mixité ?

Cela générera une validation départementale (district) puis régionale (ligue) puis nationale (FFF) et une valorisation/dotation en matériel





59 sections Loisir recensées en ligue BFC au 1/12/19

#### Sections « Loisir » au 1er décembre 2019

